Envoyé en préfecture le 10/09/2026
Reçu en préfecture le 10/09/2026
Publié le
ID : 035-213501091-20260907-2026_51-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE

Département
Ille-et-Vilaine

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Commune d'ÉTRELLES

Séance du 07/09/2026

Date de la convocation
31/08/2026

Nombre de membres
En exercice : 23
Présents : 21
Votants : 21

A l'unanimité
Pour : 21
Contre : 0
Abstention : 0
Blanc ou nul : 0
Suffrages exprimés : 21

L'an 2026, le 7 Septembre à 20:30, le Conseil Municipal d'ÉTRELLES, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Le Maire.

Présents : Mme MORICE Marie-Christine, Maire, Mmes : BEAUGENDRE Annie, CADET Marie-Ghislaine, DEMARET CHAMPAGNE Manon, HASLE Abigail, PORTAIS Murielle, POTIER Béatrice, RICOU Élodie, ROBIN Catherine, ROGERG Élise, SAVATTE Stéphanie, MM : BETIN Yves, DAVENEL Stéphane, EVANNO Didier, FESSELIER Laurent, GENDRY Aymeric, GRANGER Dominique, LALOUE Didier, LAMBERT Julien, ROUSSELET Guy, SPETEBROOT Maurice

Absents : Excusé(s) : Mmes : BARBOT Aurélie, NIEZ Sophie

Secrétaire de séance : Mme RICOU Élodie

2026-51	**Vie communale : Convention de servitudes avec Enedis Impasse de la Bâte**

Vu le Code général des Collectivités territoriales,
Considérant que ENEDIS doit procéder à la pose et au raccordement de coffrets électrique sur les parcelles communales cadastrées Section ZR numéro 351 (Voie communale) et 394, située Impasse de la Bâte.

Madame le Maire présente la convention de servitudes Impasse de la Bâte avec Enedis.

Envoyé en préfecture le 10/09/2026
Reçu en préfecture le 10/09/2026
Publié le
ID : 035-213501091-20260907-2026_51-DE



Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

- D'approuver la convention annexée permettant la pose et le raccordement de coffrets sur les parcelles cadastrées Section ZR numéro 351 et 394, située Impasse de la Bâte appartenant à la Commune d'Etrelles au profit d'Enedis.
- D'autoriser Madame Le Maire à signer les documents relatifs à ce dossier.

Le Secrétaire de séance,
Mme RICOU Élodie

Le Maire,
Marie-Christine MORICE

ETRELLES
35370 (Ille-et-Vilaine)
R.F.